Image not found or type unknown

Construction de Maison arrétée suite Recours

Par **Adodoche**, le **03/12/2011** à **17:01**

Bonjour à tous,

Il arrive une histoire incroyable à ma petite soeur et nous avons besoin de conseils.

Ma soeur et son ami (24 et 27ans) ont fait les démarches pour construire leur maison à côté de celle de mes parents, dans le hameau dans lequel nous avons grandi.
Ce petit hameau de 2 maisons se trouve en centre Bretagne dans un village de 500 habitants, à la campagne.
Ils ont reçus toutes les autorisations, le permis de construire...le soutien de la commune, des agriculteurs environnants.

Malheureusement, il y a 2 jours, une femme du bourg de ce village (qui est à 5km) a fait arrêter les travaux car elle dit avoir envoyé une demande de recours gracieux pour que la construction n'ait pas lieu.
Ses raisons: le hameau où vivent nos parents et une maison voisine est selon elle, le "plus joli" du village et la maison de ma soeur (construite dans un champ de mes parents) dénaturerait ce hameau.

Du coup, les travaux sont mis en arrêts, ma petite soeur est dans tous ses états, elle est enceinte de leur premier enfant qui arrivera en Mars et craint beaucoup pour la suite des événements.
Ils ont déjà engagés des frais dans cette maison, le prêt est lancé, et ils vont se retrouver avec leur prêt + leur loyer actuel + bébé qui arrive, trop d'angoisse dans son état.

Tout le village est sous le choc, certains veulent mettre en place une pétition, le conseil communal et le maire veulent faire appels aux députés, je pense beaucoup aux médias...
Mais cela ne rassure pas les principaux concernés qui voient leur vie basculer sans raison "valable".
Je m'inquiète évidemment beaucoup pour le bébé qui subit tout ce stress en attendant.

Que peut t'on faire pour les sortir de cette mauvaise passe?
Ce recours a t'il des chances de retarder les travaux voir de les annuler?

Merci beaucoup de l'attention porté à ma demande, j'espère sincèrement pouvoir trouver, de ci, de là, des moyens de nous battre contre la demande de cette dame qui n'a visiblement que ça à faire de son temps...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés